

Département de l'Essonne

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VILLABE
Séance du 29 juin 2026**

Date de la convocation : 21 juin 2026

Date de l'affichage : 21 juin 2026

Membres du Conseil Municipal : 29

En exercice : 29

Qui ont pris part à la délibération : 29 dont 1 par procuration

**Objet de la délibération n°2026/53 : MODIFICATION DU TABLEAU DES
EFFECTIFS DE LA COMMUNE**

L'an deux mille vingt-six, le 29 juin à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune de VILLABE, régulièrement convoqué en date du 21 juin 2026 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle Roger DUBOZ, sous la présidence de Monsieur Karl DIRAT, Maire de VILLABE.

PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE :

Monsieur Karl DIRAT, Monsieur Fabrice ROUZIC, Madame WIRTH Isabelle, Monsieur Laurent SILVERA-COMONT, Madame Nadia LIYAUI, Monsieur Thierry GAILLOCHON, Madame Pascale HUVIER, Monsieur KRUPKA Fabrice, Madame Marie GUEANT-SIDORKO, Monsieur Jean-Claude DEVELAY, Monsieur Alain BARRE, Madame Arlette PIN, Monsieur Jean-Louis CONESA, Madame Martine CHAUCHARD, Monsieur HABCHI Jamal, Madame Marguerite DOS SANTOS, Madame Absa KÂ, Madame Aurore FAVERO, Madame GALLAIS Floriane, Monsieur Alexandre GROSJEAN, Madame Pascale GUILLON, Monsieur Ayoub SEMLALI, Madame SELLIER Valérie, Madame Marie-Line MARKIEWICZ, Monsieur Marc-Henri PICAULT, Madame Nathalie GOMEZ, Monsieur Arnaud AVRIL, Madame Anne TRAMBAUD-DUFRESNE.

AYANT DONNÉ PROCURATION :

Monsieur Kimou ACHIEPI a donné pouvoir à Monsieur Karl DIRAT

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Madame Arlette PIN a été désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal (Art. 2121-15 du CGCT)

Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

VU le Code Général de la Fonction Publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis du Comité Social Territorial (CST) en date du 16 juin 2026,

VU l'avis favorable de la commission Stratégie Financière, Ressources Humaines et Développement Durable du 23 juin 2026,

CONSIDERANT la délibération modifiant le tableau des emplois en date du 12 mars 2026,

CONSIDERANT la nécessité de modifier le tableau suite aux départs en mutation, en retraite, aux nominations récentes, aux avancements de grade et promotions et aux fins de disponibilité.

Sur proposition du maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

APPROUVE la modification du tableau des effectifs comme suit :

Création au tableau des effectifs suite aux départs en mutation, en retraite, aux nominations récentes, aux avancements de grade et promotions

- 2 postes d'adjoint technique
- 1 Poste d'adjoint administratif ppal de 1^{ère} classe
- 1 poste d'atsem ppal de 2^{ème} classe

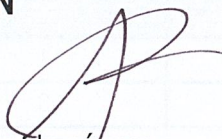
Suppression au tableau des effectifs suite aux départs en mutation, en retraite, aux nominations récentes, aux avancements de grade et promotions et aux fins de disponibilité.

- 1 poste de Rédacteur ppal 1^{ère} classe
- 1 poste d'adjoint d'animation

DIT que la présente délibération sera publiée sous forme électronique sur le site internet de la ville <https://www.villabe.fr> et transmise au représentant de l'Etat dans le Département de l'Essonne et au comptable public.

FAIT et DELIBERE en séance le 29 juin 2026 et ont signé la liste d'émargement, les membres présents.

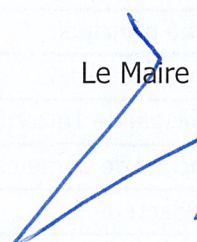
Arlette PIN



La Secrétaire de séance

Karl DIRAT

Le Maire



Conformément aux dispositions du code de justice administrative, le tribunal administratif de Versailles peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte administratif pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en préfecture du département de l'Essonne ;
- Date de sa publicité.

Le tribunal administratif de Versailles peut aussi être saisi par l'application informatique « *Télérecours citoyens* » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité administrative, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- À compter de la notification de la réponse de l'autorité administrative ;
- Deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité administrative pendant ce délai.

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNE DE VILLABE 29 juin 2026

FILIERE ADMINISTRATIVE			
GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Anciens Effectifs Budgétaires	Nouveaux Effectifs Budgétaires
Directeur Général des Services	A	1	1
Attaché principal	A	0	0
Attaché Territorial	A	1	1
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	2
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	0
Rédacteur	B	3	3
Adjoint Administratif Principal 1ère Cl	C	5	6
Adjoint Administratif Principal 2ème Cl	C	2	2
Adjoint Administratif	C	3	3
TOTAL		18	18
FILIERE TECHNIQUE			
GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Anciens Effectifs Budgétaires	Nouveaux Effectifs Budgétaires
Technicien principal de 1ère classe	B	2	2
Technicien principal de 2ème classe	B	0	0
Technicien	B	2	2
Agent de Maîtrise Principal	C	2	2
Agent de Maîtrise	C	2	2
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1	1
Adjoint technique principal de 2ème cl	C	12	12
Adjoint technique	C	27	29
TOTAL		48	50
FILIERE SOCIALE ET MEDICO SOCIAL			
GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Anciens Effectifs Budgétaires	Nouveaux Effectifs Budgétaires
Assistant Socio-Educatif de classe exceptionnelle	A	1	1
Assistant Socio-Educatif	A	0	0
Educateur de Jeunes Enfants	A	3	3
Agent social	C	1	1
Atsem principal de 1ère Classe	C	1	1

Atsem principal de 2ème Classe	C	4	5
TOTAL		10	11
FILIERE ANIMATION			
GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Anciens Effectifs Budgétaires	Nouveaux Effectifs Budgétaires
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1
Animateur principal de 2ème classe	B	0	0
Animateur	B	1	1
Adjoint d'Animation Ppal de 1ère classe	C	1	1
Adjoint d'Animation Ppal de 2ème classe	C	2	2
Adjoint d'Animation	C	7	6
TOTAL		12	11
FILIERE POLICE MUNICIPALE			
GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Anciens Effectifs Budgétaires	Nouveaux Effectifs Budgétaires
Brigadier-chef principal	C	4	4
Gardien brigadier de police municipale	C	1	1
TOTAL		5	5
Total Général des emplois permanents		93	95